



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & JEU PROVENCAL
LIGUE ILE DE FRANCE
COMITE des YVELINES



USMC Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Affiliation FFPJP n° 078/77.0924

Compte Rendu Réunion N°3 Du Mercredi 09/10/2013 (19h00) Section Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Ordre du jour :

- 1) Résultat financier des 4 manifestations récentes (Challenge de la ville, Coupe de France, Championnat Promo et Challenge des anciens)
- 2) Challenge des dirigeants, participants, incidence financière
- 3) Challenge de l'amitié (inscriptions, choix du restaurateur, incidence financière, participation ?)
- 4) Décisions concrètes concernant le point N°2 de la réunion du 30/08/2013 (réflexions sur l'avenir du club)
- 5) Licences 2014 (calendrier, rappel des règles etc.)
- 6) Etat de la trésorerie actuelle et budget prévisionnel 2014
- 7) Information sur la livraison des tenues commandées
- 8) Révision de certains prix de consommations
- 9) Questions diverses ou informations diverses

Présents :

- Eric Daunizeau
- Yannick Cuperlier
- Michel Liebgott
- Gilbert Roumy

Invité présent :

- Daniel Sébire

Excusés :

- Alain Vriet
- Jean-François Rivière

1) Résultat financier des 4 manifestations récentes (Challenge de la ville, Coupe de France, Championnat Promo et Challenge des anciens)

Michel, trésorier nous fait part dans le détail des mouvements de trésorerie en + et en - pour ces différentes manifestations, il en ressort les résultats nets suivants :

- Challenge de la Ville : +115 €
- Coupe de France : - 183 €
- Championnat Promo : + 388 €
- Challenge des anciens : + 447 €

2) Challenge des dirigeants, participants, incidence financière

Le challenge des dirigeants, ouvert aux dirigeants figurant sur la liste remise par le club au comité lors de l'AG de décembre 2013 accueillera 9 membres du club USMC Pétanque pour un coût de 252 €.

Ils essaieront de faire aussi bien que l'année dernière où nous avons terminé 1^{er} au classement général.

3) Challenge de l'amitié (inscriptions, choix du restaurateur, incidence financière, participation ?)

Les inscriptions sont actuellement en cours, nous envisageons notre représentation dans 4 divisions soit 16 équipes, coût de ces inscriptions : 280 €

Daniel est chargé de la réservation de la restauration auprès du club d'Aubergenville, coût estimé : $48 \times 26 = 1248$ €

A déduire participation demandée aux licenciés : $48 \times 10 = 480$ €

Important : date limite des inscriptions le 29 Octobre 2013, actuellement 10 équipes formées, inscriptions limitées à 16 équipes soit 48 joueurs

4) Décisions concrètes concernant le point N° 2 de la réunion du 30/08/2013 (réflexions sur l'avenir du club)

Etant donné la conjoncture actuelle et la perte probable de notre sponsor en 2014, le bureau décide à l'unanimité, de réviser les règles de récompense des points acquis par les licenciés USMC Pétanque et ce **à compter du 1^{er} Janvier 2014**

A savoir :

- Paiement des points : ramené à 5 et 4 € le point
- Pas de paiement de points pour les équipes non homogènes
- Nombre maxi de points payés par joueur et par an : 40 points
- Budget annuel maxi pour le paiement des points : 2500 €
- Cotisation licence identique pour les membres du bureau aux autres licenciés

5) Licences 2014 (calendrier, rappel des règles etc.)

L'opération de renouvellement des licences pour 2014 débutera à compter du **vendredi 15/11/2013**.

En ce qui concerne les nouveaux licenciés, n'ayant jamais eu de licence, l'opération peut débuter dès maintenant.

Daniel est chargé de cette opération et diffusera très prochainement une notice d'instruction définissant les règles à observer pour ce renouvellement de licences.

Ne tardez pas inutile d'attendre la mi-janvier 2014, si vous souhaitez être en possession de votre licence pour les premiers concours de 2014.

PS : tout dossier incomplet ne sera pas traité !

6) Etat de la trésorerie actuelle et budget prévisionnel 2014

Michel, trésorier communique à l'ensemble du bureau la situation du compte bancaire qui fait apparaître un solde actuel d'environ 1300 €

Le budget prévisionnel 2014 a été adressé à l'USMC pour approbation.

Il peut être consultable par tout licencié qui en fera la demande auprès de notre trésorier

7) Information sur la livraison des tenues commandées

Dossier actuellement au point mort, le bureau ne peut vous préciser une date de livraison précise.

8) Révision de certains prix de consommations

Le bureau décide de ne pas revenir sur le prix des consommations

9) Questions ou informations diverses

- Les justificatifs de toutes les dépenses de déplacement et autres sont à fournir par notre trésorier à notre organisme de tutelle : l'USMC, en particulier ceux concernant les joueurs malgaches.
- Les dates des concours d'hiver sont affichées au club, vous pouvez également les consulter sur le site internet USMC Pétanque. Pour le 1^{er} de ces concours fixé au 30/11/13, Eric remplacera Daniel absent ce jour là.
- Conformément au Compte-rendu de la réunion de bureau N°3 du 14/12/2011 pour 2012 et en l'absence de document pour 2013, le budget **maxi** de 3600 € est reconduit pour le paiement des points 2013. Le trésorier est chargé de veiller à la bonne application de cette règle.

La séance est levée à 21h15.